

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGENE-DE-LADRIERE**

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 AOÛT 2012

A la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue principale, lundi ,le 20 août 2012 à 14h.

Sont présents: Messieurs les conseillers Renaud Fortin, Jean-Guy Fortin, Stéphane Berger, Fernand Caron et Émilio Dumais tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon. La directrice générale madame Christiane Berger est aussi présente ainsi que l'inspecteur municipal, monsieur Germain Therriault.

Est absent : monsieur Guy Berger

RÉSOLUTION 164-2012 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Fernand Caron, appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 14h00. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 165-2012 ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

ATTENDU QUE : l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Renaud Fortin , appuyé par monsieur Jean-Guy Fortin et résolu que l'avis de convocation est accepté tel que présenté.

L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS pour l'acquisition du camion de déneigement et ses équipements

FOURNISSEUR	AVANT TAXES	TOTAL AVEC TAXES
Centre routier 1994 inc.	186,128.19\$	214,000.00\$
Carrefour du camion RDL	190,500.00\$	219,027.37\$
GARANTIE PROLONGÉE	AVANT TAXES	TOTAL AVEC TAXES
Centre routier 1994 inc.	6,810.00\$	7,829.80\$
Carrefour du camion RDL	2,000.00\$	2,299.50\$

La municipalité se réserve le droit de conserver ou non la garantie prolongée et par ailleurs, un addenda exigeait que le coût pour la garantie prolongée soit déterminé distinctement des autres exigences et spécifications du devis.

Une analyse approfondie des deux (2) soumissions reçues sera exécutée.

*****AVIS DE MOTION** est donné par monsieur Émilio Dumais afin de modifier le règlement 188-2012 concernant l'instauration d'un programme de Rénovation Québec

*****AVIS DE MOTION** est donné par monsieur Stéphane Berger afin de modifier le règlement 172-2010 concernant la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme AccèsLogis.

RÉSOLUTION 166-2012 APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTAGE DE LA RUE GAGNON

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé de monsieur Jean-Guy Fortin et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière procède au lancement des appels d'offres pour les travaux d'asphaltage de la rue Gagnon par le biais du SEAO et dans le journal L'Avantage.

RÉSOLUTION 167-2012 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Stéphane Berger ,appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu à l'unanimité à 14 h.56

Je, Gilbert Pigeon, reconnaît qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

Gilbert Pigeon maire

Christiane Berger
Dir.gén & sec/trésorière